

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec votre bureau local du programme Ontario au travail. Vous trouverez l'adresse et le numéro de téléphone du bureau sur notre site Web, www.mcass.gov.on.ca.

Comtés Unis de Prescott-Russell
Département des Services sociaux -
Pour faire une demande d'aide sociale.

Bureau de Rockland: 613-446-2020 /
1-866-298-2228, poste 103
2-860, rue Caron
C.P. 370
Rockland ON K4K 1K5
Télécopieur: 613-446-6230
RSS@prescott-russell.on.ca

Bureau de L'Original: 613-675-4642 /
1-800-667-9825, poste 6114
59, rue Court
C.P. 303
L'Original ON K0B 1K0
Télécopieur: 613-675-4970
LSS@prescott-russell.on.ca



www.mcass.gov.on.ca



Le programme Ontario au travail peut vous aider à reprendre votre vie en main

Il peut arriver qu'on traverse une période difficile et qu'on ait besoin d'aide pour reprendre sa vie en main et retourner sur le marché du travail. Il n'est pas toujours facile de trouver un emploi, surtout si l'on n'a pas travaillé depuis un certain temps.

Si vous habitez en Ontario et que vous avez des besoins financiers immédiats, vous pourriez être admissible à l'aide offerte par Ontario au travail.

Le programme offre deux catégories d'aide aux personnes qui ont des difficultés financière temporaires :

- l'aide financière
- l'aide à l'emploi.

Le montant de l'aide financière que vous pouvez recevoir dépend :

- de vos frais de logement;
- du nombre et de l'âge des membres de votre famille.

Il est important que vous sachiez que, si vous recevez des prestations du programme Ontario au travail, vous devez accepter de participer à des activités qui favoriseront votre retour au travail.

Ontario au travail offre de nombreux services pour vous aider à trouver et à conserver un emploi, par exemple :

- des ateliers sur la recherche d'un emploi, la rédaction d'un curriculum vitae et la préparation à une entrevue;
- l'orientation vers des programmes d'éducation de base, d'alphabétisation ou de formation liés à un emploi particulier, ou vers des services de soutien au travail indépendant;
- l'accès à des téléphones, des ordinateurs, des télécopieurs, des banques d'emploi et des renseignements sur les employeurs à la recherche de personnel;
- des services de placement dans des emplois temporaires, bénévoles ou rémunérés, pour vous permettre de perfectionner vos compétences et acquérir de l'expérience dans un domaine spécifique de travail;
- des services de placement pour vous mettre en contact direct avec des employeurs;
- des prestations pour vous aider à payer les dépenses liées à votre participation au programme, tels que des services de garde d'enfants, des frais de transport, une coupe de cheveux, l'achat de vêtements, d'outils ou d'équipement de travail.

Le but du programme Ontario au travail est de vous aider à intégrer le marché du travail et atteindre une certaine autonomie financière.